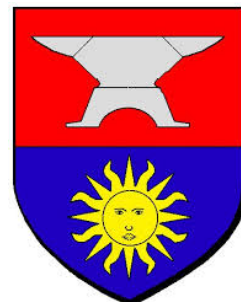


Commune de ZINSWILLER

Grand'Rue
67110 ZINSWILLER



MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

ACTE D'ENGAGEMENT

Pouvoir adjudicateur

Commune de ZINSWILLER

Représentant du pouvoir adjudicateur

Monsieur le Maire de la commune de ZINSWILLER

Maître d'œuvre Travaux

TEKTO Ingénierie
Service Ouvrages d'Art

Objet de la consultation

Service Urbanisme ZINSWILLER

**Accès carrossable à la Salle des Fêtes
Reconstruction du Pont franchissant la Zinsel Nord depuis la rue d'Uhrwiller.**

Réservé pour la mention Nantissement

Imputation budgétaire

Budget principal de la Commune de Zinswiller – chapitre 21 (M14)

Mode de passation

Le présent marché est passé suivant la procédure adaptée en application de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et le décret n° 2016-360 du 24 mars 2016 qui régissent les règles de la commande publique.

Identifiants

Ordonnateur : Commune de Zinswiller

Comptable public assignataire des paiements : Mr. le Percepteur de NIEDERBRONN LES BAINS

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et le décret n° 2016-360 du 24 mars 2016 qui régissent les règles de la commande publique :

Monsieur le Maire de Zinswiller

Maître d'œuvre : TEKTO Ingénierie **Service Ouvrages d'Art**

Contenu de l'acte d'engagement

Cet acte d'engagement :

- Correspond à la solution de base
- Correspond à la solution variante

Sommaire

| | |
|--|----------|
| 1. Contractants | 4 |
| 2. Prix | 7 |
| 2.1 Montant du marché | 7 |
| 2.2 Montant sous-traité | 7 |
| 2.3 Créance présentée en nantissement ou cession | 8 |
| 3. Délais | 8 |
| 3.1 Période de préparation | 8 |
| 3.2 Délai d'exécution | 8 |
| 4. Marchés de travaux similaires | 8 |
| 5. Paiements | 8 |

1. Contractants

Je soussigné, (Cochez cette case si vous répondez en tant que titulaire unique)

Nom :

Prénom :

Domicilié à :

Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :

.....

Domicilié à :

Agissant pour le nom et le compte de la Société :

.....

Domiciliée à :

N° d'identité SIRET :

N° d'inscription SIREN :

N° d'inscription au répertoire des métiers ou au registre du commerce et des sociétés :

.....

Code NAF :

Nous soussignés, (Cochez cette case si vous répondez en tant que groupement)

Cotraitant 1

Nom :

Prénom :

Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :

.....

Domicilié à :

Agissant pour le nom et le compte de la Société :

.....

Domiciliée à :

N° d'identité SIRET :

N° d'inscription SIREN :

N° d'inscription au répertoire des métiers ou au registre du commerce et des sociétés :

.....

Code NAF :

Nous soussignés, (Cochez cette case si vous répondez en tant que groupement)

Cotraitant 2

Nom :

Prénom :

Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :

.....

Domicilié à :

Agissant pour le nom et le compte de la Société :

.....

Domiciliée à :

N° d'identité SIRET :

N° d'inscription SIREN :

N° d'inscription au répertoire des métiers ou au registre du commerce et des sociétés :

.....

Code NAF :

Remplissez ce cadre si vous répondez en tant que groupement solidaire

- Après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières et des documents qui y sont mentionnés.
- Et après avoir produit les documents, certificats, attestations ou déclarations visés aux articles de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et le décret n° 2016-360 du 24 mars 2016 qui régissent les règles de la commande publique.
- Nous nous engageons sans réserve, en tant qu'entrepreneurs groupés solidaires, à exécuter les travaux dans les conditions ci-après définies.

L'entreprise

est désignée mandataire des entrepreneurs groupés solidaires.

Le délai de validité des offres est de 180 jours à compter de la date de limite de remise des offres.

Remplissez ce cadre si vous répondez en tant que groupement conjoint

- Après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières et des documents qui y sont mentionnés.
- Et après avoir produit les documents, certificats, attestations ou déclarations visés aux articles de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et le décret n° 2016-360 du 24 mars 2016 qui régissent les règles de la commande publique
- Nous nous engageons sans réserve, en tant qu'entrepreneurs groupés conjoints, à exécuter les travaux dans les conditions ci-après définies.

L'entreprise

est désignée mandataire des entrepreneurs groupés conjoints.

Le délai de validité des offres est de 180 jours à compter de la date de limite de remise des offres.

Remplissez ce cadre si vous répondez en tant que titulaire unique

- Après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières et des documents qui y sont mentionnés.
- Et après avoir produit les documents, certificats, attestations ou déclarations visés aux articles de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et le décret n° 2016-360 du 24 mars 2016 qui régissent les règles de la commande publique
- Je m'engage sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les travaux dans les conditions ci-après définies.

Le délai de validité des offres est de 180 jours à compter de la date de limite de remise des offres.

2. Prix

2.1 Montant du marché

L'évaluation des prestations, telle qu'elle résulte du détail estimatif est de :

| | | |
|-----------------------|---|-------|
| Montant hors TVA | <table border="1"><tr><td>.....</td></tr></table> | |
| | | |
| TVA au taux de : 20 % | <table border="1"><tr><td>.....</td></tr></table> | |
| | | |
| Montant TTC | <table border="1"><tr><td>.....</td></tr></table> | |
| | | |

Montant (TTC) arrêté en lettres à :

| |
|-------|
| |
| |
| |
| |

2.2 Montant sous-traité

Les annexes au présent acte d'engagement référencées ci-dessous, indiquent la nature et le montant des prestations envisagées d'être exécutées par des sous-traitants payés directement ; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Références des annexes au présent document relatives à la sous-traitance :

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total de ces prestations proposées à la sous-traitance conformément à ces annexes est de :

| | | |
|---------------------|---|-------|
| Montant hors TVA | <table border="1"><tr><td>.....</td></tr></table> | |
| | | |
| TVA au taux de 20 % | <table border="1"><tr><td>.....</td></tr></table> | |
| | | |
| Montant TTC | <table border="1"><tr><td>.....</td></tr></table> | |
| | | |

Montant (TTC) arrêté en lettres à :

| |
|-------|
| |
| |
| |
| |

2.3 Créance présentée en nantissement ou cession

La créance maximale pouvant être présentée en nantissement ou cédée est ainsi de :

| | |
|-------|--------------------------|
| | TTC (€) (en chiffres) |
| | TTC (€) (en lettres) |

3. Délais

3.1 Période de préparation

Il est prévu une période de préparation. Par dérogation à l'article 28.1 du CCAG Travaux, cette période de préparation n'est pas comprise dans les délais d'exécution précisés ci-après.

La durée de chaque période de préparation est de 30 jours calendaires.

Chaque période de préparation commencera à courir à compter du lendemain de la date de réception de l'ordre de service qui prescrira de commencer cette préparation ou, le cas échéant, à compter de la date fixée par l'ordre de service.

3.2 Délai d'exécution

Le délai d'exécution est laissé à l'initiative du candidat. Il ne peut toutefois dépasser le délai plafond de 120 jours calendaires et la date du 14 novembre 2018. Le délai proposé ne sera retenu que s'il est inférieur ou égal au délai plafond. Dans le cas contraire, le délai plafond imposé par le pouvoir adjudicateur constituera le délai contractuel applicable. En l'absence de proposition de délai, le délai plafond sera appliqué.

Les délais d'exécution proposés par le candidat sont de :

----- **Jours calendaires**

Le délai d'exécution commencera à courir à compter du lendemain de la date de réception de l'ordre de service distinct qui prescrira de commencer les prestations, le cas échéant, à compter de la date fixée par l'ordre de service de démarrage des travaux.

4. Marchés de travaux similaires

Conformément à l'article de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et le décret n° 2016-360 du 24 mars 2016 qui régissent les règles de la commande publique, la réalisation de prestations similaires à celles du présent marché peut être confiée au titulaire, sans mise en concurrence préalable, dans les conditions fixées à l'article du même code.

5. Paiements

Les modalités du règlement des comptes du marché sont spécifiées dans le Cahier des clauses administratives particulières.

| | | | |
|---|--|---|-----|
| <input type="checkbox"/> Prestataire unique | | <i>Cochez cette case si vous répondez en tant que titulaire unique</i> | |
| Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit : | | | |
| Compte ouvert à l'organisme bancaire : | | | |
| A : | | | |
| Au nom de : | | | |
| Sous le numéro : | | | Clé |
| Code banque : | | Code guichet | |
| <i>(joindre un RIB ou RIP)</i> | | | |
| Avance | | <i>Partie à valoriser si vous répondez en tant que titulaire unique</i> | |
| Il est prévu une avance sous réserve des dispositions prévues à l'article correspondant à l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et le décret n° 2016-360 du 24 mars 2016 qui régissent les règles de la commande publique | | | |
| L'entreprise désignée ci-avant : | | | |
| <input type="checkbox"/> Refuse de percevoir l'avance prévue dans le Cahier des clauses administratives particulières. | | | |
| <input type="checkbox"/> Ne refuse pas de percevoir l'avance prévue dans le Cahier des clauses administratives particulières. | | | |

| | | | |
|--|-----------|--|--|
| <input type="checkbox"/> Groupement solidaire | | <i>Cochez cette case si vous répondez en tant que groupement solidaire</i> | |
| <input type="checkbox"/> Paiement des sommes sur un compte unique. | | | |
| Les soussignés entrepreneurs groupés solidaires, autres que le mandataire, donnent par les présentes à ce mandataire qui l'accepte, procuration à l'effet de percevoir pour leur compte les sommes qui leur sont dues en exécution du marché par règlement au compte ci-dessous du mandataire. Ces paiements seront libératoires vis-à-vis des entrepreneurs groupés solidaires. | | | |
| <input type="checkbox"/> Paiement des sommes sur des comptes séparés | | | |
| Les paiements seront effectués suivants les modalités définies ci-après : | | | |
| Cotraitant 1 : | | | |
| Répartition des paiements : | | | |
| <input type="checkbox"/> Groupement conjoint | | <i>Cochez cette case si vous répondez en tant que groupement conjoint</i> | |
| Cotraitant 1 : | | | |
| Répartition des paiements : | | | |
| Avance | | <i>Partie à valoriser si vous répondez en tant que groupement</i> | |
| Il est prévu une avance. | | | |
| Les entreprises groupées désignées ci-après refusent de percevoir l'avance prévue dans le Cahier des clauses administratives particulières : | | | |
| <input type="checkbox"/> | 1 : | | |
| Les entreprises groupées désignées ci-après acceptent de percevoir l'avance prévue au Cahier des clauses administratives particulières : | | | |
| <input type="checkbox"/> | 1 : | | |

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit des comptes suivants :

| | | | | | | | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|--------------|--|--|--|-----|--|
| Cotraitant 1 / Mandataire : | | | | | | | | | | | |
| Compte ouvert à l'organisme bancaire : | | | | | | | | | | | |
| A : | | | | | | | | | | | |
| Au nom de : | | | | | | | | | | | |
| Sous le numéro : | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | Clé | |
| Code banque : | | | | | | Code guichet | | | | | |
| <i>(joindre un RIB ou RIP)</i> | | | | | | | | | | | |

Toutefois, le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

Fait en un seul original
à : _____ le : _____
Signature(s) du/des prestataire(s) :

Acceptation de l'offre

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.
Le représentant du pouvoir adjudicateur
A : le :

Date d'effet du marché

Reçu notification du marché le : _____
 Le prestataire.
 Le mandataire du groupement.
Reçu l'avis de réception postal de la notification du marché signé le : _____
 Par le prestataire.
 Par Le mandataire du groupement destinataire.
Pour Le représentant du pouvoir adjudicateur,
A : le : (date d'apposition de la signature ci-après)

Annexe n° à l'Acte d'Engagement Relative à la présentation d'un Sous-Traitant

Pouvoir adjudicateur

Commune de Zinswiller

Objet du marché

Service Urbanisme ZINSWILLER

Accès carrossable à la Salle des Fêtes

Reconstruction du Pont franchissant la Zinsel Nord depuis la rue d'Uhrwiller.

Prestations sous-traitées

| | |
|--------------------------|-------------------------|
| Sous-traitant : | |
| Nature des prestations : | <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> |
| Montant H.T. (€) : | <hr/> |
| Montant T.T.C. (€) : | <hr/> |

Sous-traitant

| | |
|---|-------------|
| Nom, prénom ou dénomination : | <hr/> <hr/> |
| Forme juridique de la société : | <hr/> <hr/> |
| Numéro et ville d'enregistrement au registre du commerce ou au répertoire des métiers : | <hr/> <hr/> |
| Adresse : | <hr/> <hr/> |
| Téléphone : | <hr/> <hr/> |

Conditions et modalités de paiement

Le sous-traitant adresse sa demande de paiement libellée au nom du pouvoir adjudicateur au titulaire du marché, sous pli recommandé avec accusé de réception, ou la dépose auprès du titulaire contre récépissé.

Le titulaire dispose d'un délai de quinze jours à compter de la signature de l'accusé de réception ou du récépissé pour donner son accord ou notifier un refus, d'une part, au sous-traitant et, d'autre part, au pouvoir adjudicateur.

Le sous-traitant adresse également sa demande de paiement au pouvoir adjudicateur ou à la personne désignée dans le marché par le pouvoir adjudicateur, accompagnée des factures et de l'accusé de réception ou du récépissé attestant que le titulaire a bien reçu la demande ou de l'avis postal attestant que le pli a été refusé ou n'a pas été réclamé à l'adresse suivante :

La maîtrise d'ouvrage :

Commune de ZINSWILLER
Service Urbanisme
Grand' Rue
67 110 ZINSWILLER
Chargés d'opération : M. MEYER & M. GEYER
Tél. : 03-88-09-05-51 / Mail. : mairie@zinswiller.com

La maîtrise d'œuvre études :

TEKTO Ingénierie
Service Ouvrages d'Art
31, rue des Merisiers - ZA "Les Erlen"
68 920 WETTOLSHEIM
Chargé de projet : Michel MOHR
Tél. : 03-89-80-60-17 / Fax. : 03-89-79-52-82 / Mail. : be@tekto.fr

Le pouvoir adjudicateur adresse sans délai au titulaire une copie des factures produites par le sous-traitant.

Le pouvoir adjudicateur procède au paiement du sous-traitant dans le délai prévu par l'article 98. Ce délai court à compter de la réception par le pouvoir adjudicateur de l'accord, total ou partiel, du titulaire sur le paiement demandé, ou de l'expiration du délai de quinze jours à compter de la signature de l'accusé de réception ou du récépissé si, pendant ce délai, le titulaire n'a notifié aucun accord ni aucun refus, ou encore de la réception par le pouvoir adjudicateur de l'avis postal mentionné au troisième alinéa.

Compte à créditer (intitulé, numéro, etc.)

Exemplaire unique du titulaire

Le titulaire établit "qu'une cession ou un nantissement de créance résultant du marché ne fait pas obstacle au paiement direct du sous traitant dans les conditions prévues à l'article correspondant à l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et le décret n° 2016-360 du 24 mars 2016 qui régissent les règles de la commande publique, en produisant soit l'exemplaire unique du marché qui lui a été délivré, soit une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créance".

Le titulaire confie à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct l'exécution de prestations pour un montant supérieur à celui qui a été indiqué dans le marché. Il a obtenu la modification de l'exemplaire unique prévu à l'article correspondant à l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et le décret n° 2016-360 du 24 mars 2016 qui régissent les règles de la commande publique.

Le titulaire déclare que l'exemplaire unique a été remis en vue d'une cession ou d'un nantissement de créances et ne peut être restitué. Il justifie que la cession ou le nantissement de créances concernant le marché est d'un montant tel qu'il ne fait pas obstacle au paiement direct de la partie sous-traitée ou que le montant a été réduit afin que le paiement soit possible. Il donne une attestation du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances résultant du marché.

Avance

Le marché prévoit une avance.

- Le sous-traitant demande à bénéficier de l'avance visée à l'article correspondant à l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et le décret n° 2016-360 du 24 mars 2016 qui régissent les règles de la commande publique ; il lui sera versé à ce titre une somme de : Euros, (maximum : 10 % du montant prévisionnel des prestations sous-traitées pendant les 12 premiers mois de leur exécution) ; le montant de l'avance à payer au titulaire sera réduit à due proportion.
- Le sous-traitant ne demande pas à bénéficier de l'avance.

Pénalités

Le sous-traité prévoit :

| |
|--|
| <input type="checkbox"/> des pénalités de retard |
| <input type="checkbox"/> des pénalités d'indisponibilité dont le montant est identique au montant des pénalités de retard ou d'indisponibilité susceptible d'être dues par le titulaire, au titre du marché, pour les mêmes prestations. |
| <input type="checkbox"/> des pénalités d'indisponibilité qui seront calculées selon la formule suivante : |

Modalités de variation des prix

| | |
|---|---|
| Date ou mois d'établissement des prix : | |
| Forme des prix : | <input type="checkbox"/> suivants les modalités du présent marché. <input type="checkbox"/> fermes |
| Mode de règlement : | le virement |

Le candidat ou titulaire

le (date d'apposition de la signature ci-après)

Le représentant du pouvoir adjudicateur compétent pour signer le marché.

le (date d'apposition de la signature ci-après)